

# RÉUSSIR LA REPRISE DES MESSES ET LA COMMUNICATION DES HORAIRES

WEBINAIRES 26 MAI 11h / 27 MAI 17h

Protocole ? Ventilation ? Réservations ?

Inscriptions  
sur 



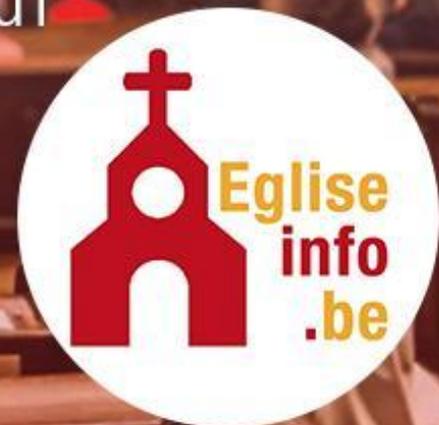
**p. Tommy SCHOLTES**  
P-Parole des évêques



**P-Louis FRANCOIS**  
Architecte et expert tech



**Jacques & Gabriel**  
Egliseinfo.be



# Agenda



- Introduction



- **Quid du protocole Covid officiel ?**  
Père Tommy Scholtès, porte-parole francophone des évêques belges



- **Qu'est-ce que le "CIRM" et comment bien ventiler ?**  
Pierre-Louis François, architecte et expert technique en patrimoine religieux



- **3 trucs et astuces pour bien communiquer la reprise et les horaires ?**  
Jacques et Gabriel, egliseinfo.be

# Agenda

- Introduction



- **Quid du protocole Covid officiel ?**  
Père Tommy Scholtès, porte-parole francophone des évêques belges



- **Qu'est-ce que le "CIRM" et comment bien ventiler ?**  
Pierre-Louis François, architecte et expert technique en patrimoine religieux



- **3 trucs et astuces pour bien communiquer la reprise et les horaires ?**  
Jacques et Gabriel, egliseinfo.be

# Mesures Codeco annoncées le 11 mai

Source : <https://www.premier.be/fr/plan-ete-un-retour-a-une-vie-plus-normale-en-quatre-etapes>

	Cultes	Culture
Dès le 9 juin	<p>jusqu'à 100 personnes à l'intérieur et 200 personnes à l'extérieur. <b>Si la capacité de la salle suit les principes du CIRM, les règles fixées pour les évènements s'appliquent.</b></p> <p>CIRM ?</p>	<p>À l'intérieur : jusqu'à 200 personnes ou 75 % de la capacité de la salle (cette capacité de la salle ne correspond pas à la capacité normale de la salle, mais répond aux normes plus restrictives fixées dans le « <b>CIRM - Covid Infrastructure Risk Model</b>"); public assis, port du masque et respect des distances de sécurité.</p> <p>À l'extérieur : jusqu'à 400 personnes, port du masque et respect des distances de sécurité.</p>
Dès le 1 juillet	<p>jusqu'à 200 personnes à l'intérieur ou 400 personnes à l'extérieur.</p>	<p>À l'intérieur jusqu'à 2000 personnes ou 80 % de la capacité de la salle (<b>CIRM</b>), public assis, avec port du masque et respect des distances de sécurité.</p> <p>À l'extérieur : jusqu'à 2500 personnes, avec port du masque et respect des distances de sécurité.</p>
Dès le 30 juillet		<p>À l'intérieur : jusqu'à 3000 personnes ou 100 % de la capacité de la salle (<b>CIRM</b>), avec port du masque et respect des distances de sécurité.</p> <p>À l'extérieur : jusqu'à 5000 personnes. À partir du 13 août, les évènements de masse sont autorisés à l'extérieur moyennant la présentation d'une preuve de vaccination ou d'un test PCR récent négatif.</p>
Dès le 1 septembre	<p>sans restriction</p>	<p>À l'intérieur : à déterminer.</p> <p>À l'extérieur : à déterminer. Les évènements de masse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sont autorisés moyennant la présentation d'une preuve de vaccination ou d'un test PCR récent négatif.</p>

# Agenda

- Introduction



- **Quid du protocole Covid officiel ?**  
Père Tommy Scholtès, porte-parole francophone des évêques belges



- **Qu'est-ce que le "CIRM" et comment bien ventiler ?**  
Pierre-Louis François, architecte et expert technique en patrimoine religieux



- **3 trucs et astuces pour bien communiquer la reprise et les horaires ?**  
Jacques et Gabriel, egliseinfo.be

# Consignes belges catholiques pour les Cultes

- L'arrêté ministériel et surtout le nouveau protocole suivant les décisions du Codeco du 11 mai sont en révision au conseil d'état et n'ont pas encore été publiés
- La base réglementaire est le protocole qui sera publié sur le site officiel de la conférence épiscopale [www.cathobel.be](http://www.cathobel.be) (en bas à droite de la page d'accueil)
  - [Lien vers le protocole du 6 mai 2021 valable jusqu'au 31 mai sur le site CathoBel : pour les cultes, laïcité et assistance selon une conception philosophique non confessionnelle en plein air](#)
- Suivre aussi les dispositions sur les sites diocésains
- Limite de 100 participants à l'intérieur dès le 9 juin et montée à 200 déjà 3 semaines plus tard le 1 juillet. Pas besoin d'autorisation communale dans le respect de cette limite, avec strict respect du protocole en vigueur.

# Agenda

- Introduction



- **Quid du protocole Covid officiel ?**  
Père Tommy Scholtès, porte-parole francophone des évêques belges



- **Qu'est-ce que le "CIRM" et comment bien ventiler ?**  
Pierre-Louis François, architecte et expert technique en patrimoine religieux



- **3 trucs et astuces pour bien communiquer la reprise et les horaires ?**  
Jacques et Gabriel, egliseinfo.be

# Le CIRM en résumé

- Dès le 1 juillet, jusqu'à 200 personnes à l'intérieur ou 400 personnes à l'extérieur. **Si la capacité de la salle suit les principes du CIRM, les règles fixées pour les événements s'appliquent.**
- **CIRM ou CERM** = Le COVID Event Risk Model a été développé en collaboration avec des experts scientifiques, des chercheurs spécialisés et L'Alliance des fédérations belges de **l'événementiel**. Ce modèle vous permet d'obtenir des informations concernant le risque de sécurité de chaque événement dans le contexte du COVID. Le risque est indiqué à l'aide d'un label de couleur : vert, orange ou rouge.
- Le CIRM comprend **23 critères go / no-go**, dont ventilation et densité.
- Il appartient à l'organisateur d'introduire les données dans l'outil <https://www.covideventriskmodel.be/> et d'en transmettre les résultats (sous forme de certificat) à l'autorité communale.
- **ATTENTION:** autorisation des autorités locales, exemple [ici](#)



Wallonie

MODÈLE DE RISQUE D'ÉVÉNEMENT COVID

Modèle de risque d'infrastructure COVID

[Lees meer](#)

FR ▾

Mise à jour 05/12/2021

Le nouveau COVID Event Risk Model (CERM) 2021 est disponible.

**Attention: obtenir un label CERM vert ne signifie pas qu'un événement peut définitivement avoir lieu. La décision finale appartient aux autorités locales et dépend également des décisions et mesures temporaires ou non prises au niveau local, provincial ou fédéral.**

Plus d'informations dans [les conditions d'utilisation \(5.2\)](#).

Plus d'informations sur les mesures actuelles: [info-coronavirus.be](https://info-coronavirus.be).

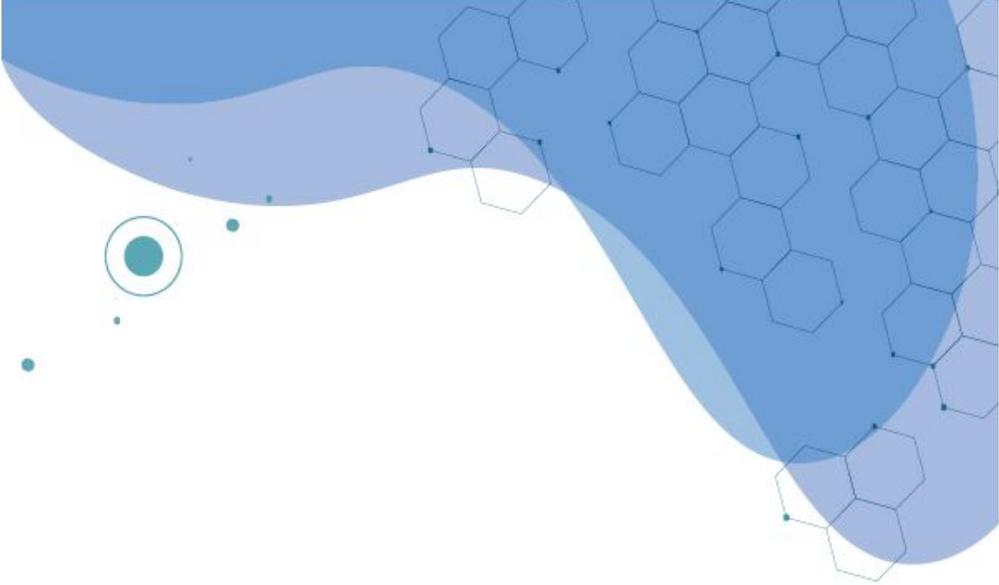
## Le COVID Event Risk Model permet de rendre un événement plus sûr en termes de risques liés au virus COVID.

Le COVID Event Risk Model a été développé en collaboration avec des experts scientifiques, des chercheurs spécialisés et l'Alliance des fédérations belges de l'événementiel. Grâce à ce modèle, vous pouvez avoir un aperçu du risque de sécurité lié à la COVID de chaque événement. Il en résultera un GO, soit un score vert, ou un NO-GO, soit un score rouge pour l'événement en question.

[EN SAVOIR PLUS](#)

# Tableau synthétique des 23 paramètres du COVID Event Risk Model

1. COORDINATEUR COVID	nomination d'un coordinateur COVID
2. EXTÉRIEUR/VENTILATION	ventilation réglementaire certifiée d'au moins 50 m <sup>3</sup> / heure par personne <a href="#">Réglementation sur la ventilation Covid</a>
3. DYNAMIQUE DE L'ÉVÈNEMENT	places assises et peu/pas de mouvements
4. DENSITÉ/CAPACITÉ/MASQUES BUCCAUX	10 m <sup>2</sup> /personne et masques bucaux
5. UTILISATION DES CAPACITÉS	avec recommandations lorsque la capacité maximale est utilisée plus d'une fois sans et/ou avec brassage des visiteurs/participants
6. GROUPES VULNÉRABLES	avec recommandation si > 35% de vulnérables
7. ACCENT LOCAL (PUBLIC INTERNATIONAL)	avec recommandation si l'accent est mis sur un public > 30% international
8. MOBILITÉ	présence d'un plan de mobilité.
9. PLUSIEURS JOURS	avec recommandation si plus d'un jour et une utilisation des services supplémentaires sûre en termes de risques liés à la COVID.
10. TEMPS DE PRÉSENCE À L'INTÉRIEUR	avec recommandation si plus de six heures dans les espaces intérieurs.
11. INTERACTION	prévision de mesures de contrôle supplémentaires qui minimisent les risques d'interaction.
12. BRUIT	avec recommandation si les personnes (visiteurs/participants) parleront, crieront et chanteront plus fort que la normale (60 dB), ...
13. BOISSONS	avec recommandation si les règles du protocole horeca sont respectées et des mesures supplémentaires sont prises lors du service ou de la consommation d'alcool.
14. NOURRITURE	les règles du protocole horeca sont respectées.
15. INSCRIPTION	inscription recommandée et recommandations si absence d'inscription des personnes présentes
16. COMPTAGE DES PERSONNES PRÉSENTES	présence d'une inscription qui garantit les conditions de densité.
17. PROTOCOLE DE NETTOYAGE/DÉSINFECTION	présence d'un plan d'hygiène qui garantit l'utilisation sûre de tous les services de façon sûre en termes de risques liés à la COVID.
18. PLAN DE GESTION DES FOULES	présence d'un plan de gestion des foules
19. SENSIBILISATION AUX MESURES COVID ET INFORMATIONS ASSOCIÉES	présence d'un plan de sensibilisation et d'information.
20. CONTROLE DU RESPECT DE L'APPLICATION DES MESURES LIÉES À LA COVID	présence d'un(e) plan/procédure de contrôle du respect de l'application des mesures.
21. ÉQUIPEMENTS SANITAIRES	présence d'un plan d'hygiène
22. COMMUNICATION SUR LA SÉCURITÉ EN TERMES DE RISQUES LIÉS À LA COVID	avec recommandation en l'absence d'une base de données, ce qui ne permet pas une communication personnelle sur la sécurité en termes de risques liés à la COVID.
23. GESTION DES PERSONNES POTENTIELLEMENT CONTAMINÉES	présence d'une procédure interne de gestion des personnes potentiellement contaminées



# Recommandations pour la mise en pratique et le contrôle de la ventilation et de la qualité de l'air intérieur dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Task Force "Ventilation"  
Version 1.0 - 27 avril 2021





Conseil  
Supérieur de la Santé

RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA  
VENTILATION DES BÂTIMENTS HORS HÔPITAL  
ET INSTITUTIONS DE SOINS POUR LIMITER  
LA TRANSMISSION DE SARS-COV-2  
PAR VOIE AÉROPORTÉE

FEVRIER 2021  
CSS N° 9616



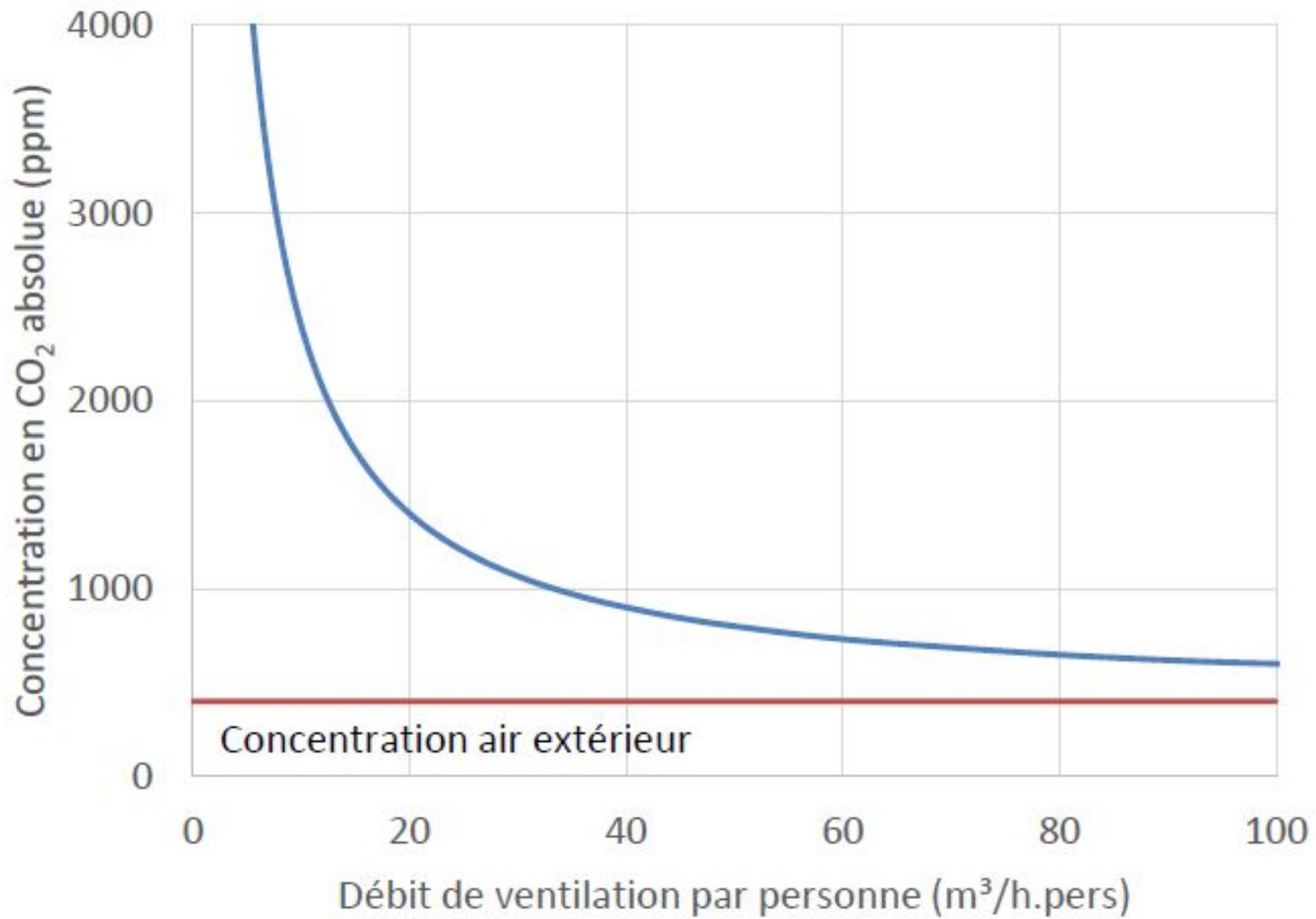
.be

**Ventilation: 50 m<sup>3</sup> par heure et par personne**

**CO<sub>2</sub>: maintenir la concentration de CO<sub>2</sub> en dessous de 800 ppm**

Le CSS **recommande fortement aux autorités de prévoir l'installation d'un système de ventilation conforme aux normes en vigueur** dans tout bâtiment où un nombre important de personnes doit rester de longues périodes. Le CSS attire l'attention sur le fait que, en termes de limitation du risque COVID, les normes existantes sont largement insuffisantes. **En l'absence de ventilation de base conforme** (ex : la plupart des écoles), **l'ouverture des fenêtres en continu est l'unique moyen d'augmenter le taux de renouvellement de l'air.**

Le CSS recommande donc, en fonction des possibilités techniques, de prévoir au moins **50 m<sup>3</sup> par heure et par personne** et de préférence 80 m<sup>3</sup> par heure et par personne d'air neuf, **et de maintenir la concentration de CO<sub>2</sub> aussi faible que possible, et certainement en dessous de 800 ppm**. Lorsque le taux de CO<sub>2</sub> se rapproche de cette limite, cela signifie que la ventilation est insuffisante, des mesures s'imposent (ex : ouvrir les fenêtres, diminuer le nombre de personnes)



## La réglementation

La **réglementation PEB** sur la performance énergétique des bâtiments au niveau régional, qui impose un **débit de conception minimum pour l'apport, le transfert et l'évacuation d'air dans les différents types de locaux** en fonction de leur affectation (résidentiel/non résidentiel).

## La réglementation

La **loi fédérale sur le bien-être et le code du bien-être au travail**, Entre autres, l'employeur doit réaliser une analyse de risque pour mettre en place les mesures techniques et/ou organisationnelles afin d'assurer une qualité de l'air suffisante. **L'exigence est formulée sous forme d'un débit de ventilation minimum à réaliser ou d'une concentration maximale en CO2 à ne pas dépasser.**

L'exigence de base est un **débit minimum de 40 m<sup>3</sup>/h par personne ou une concentration en CO2 maximale de 900 ppm.**

Une très bonne indication de la qualité de l'air intérieur d'un local, et donc de la qualité de la ventilation, peut être obtenue en mesurant son taux de CO<sub>2</sub>. En effet, l'air expiré par les personnes présentes dans un local fait rapidement grimper la concentration de CO<sub>2</sub>. **Il existe donc une relation directe entre la concentration de CO<sub>2</sub>, le nombre de personnes dans le local et le débit de ventilation.**

Le CSS considère qu’une situation est conforme lorsque :

- **les dispositions suivantes sont prises :**
  - une ventilation naturelle maximale est assurée, dans la mesure du possible, par l’ouverture des fenêtres et des portes
  - les systèmes sont entretenus et réglés de manière à ce que le débit soit maximal et que l’apport d’air extérieur soit de 100 %.
- **on peut au moins démontrer les résultats suivants :**
  - soit la ventilation permet habituellement (> 95 % du temps) de maintenir la **concentration en CO2 sous les 900 ppm ou de ne pas dépasser de plus de 500 ppm la concentration extérieure.**
  - Cette situation est également considérée comme acceptable si l’on peut garantir dans chaque local un apport d’air neuf de 40 m<sup>3</sup>/h par personne présente

## Exemples d'appareils de mesure de CO2



DC100 : +/-400€



DC200 : +/-250€

Simulation évolution du taux de CO2 pour une église plus modeste

Église 15m large, 30 long= 450m<sup>2</sup>=45 personnes

15m haut=6750m<sup>3</sup>

Temps d'occupation : 1h

100 adultes, 50 enfants

Toutes portes fermées (alimentation limitée à 50m<sup>3</sup>/h)



BELGIAN  
SOCIETY FOR  
OCCUPATIONAL  
HYGIENE

Number of adults:

Number of children:

Outdoor CO2 in ppm:

Indoor initial CO2 in ppm:

Error CO2 in ppm:

Simulation start:

Number of adults:

Number of children:

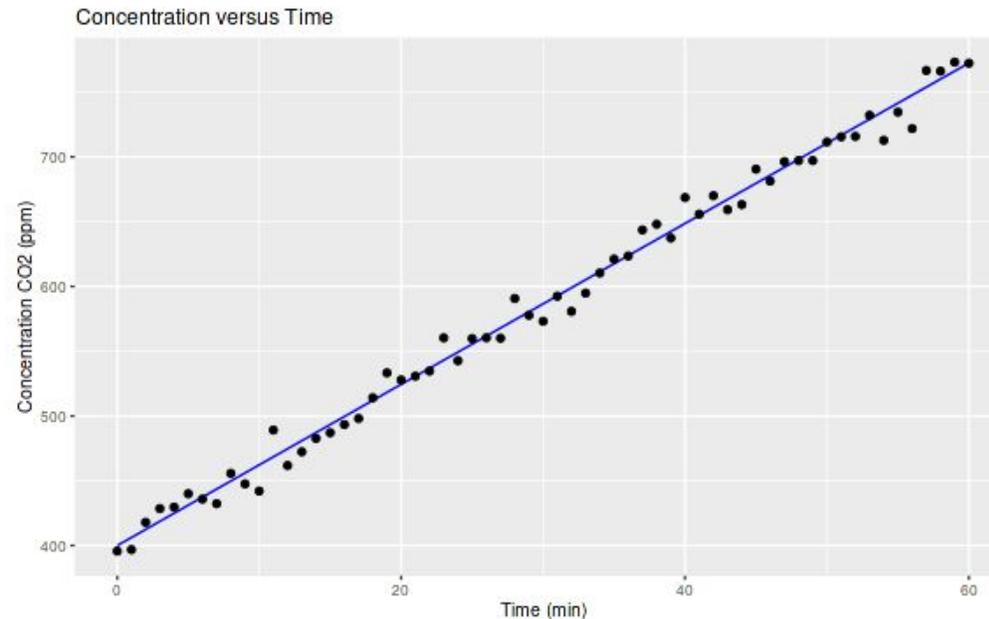
Outdoor CO2 in ppm:

Indoor initial CO2 in ppm:

Error CO2 in

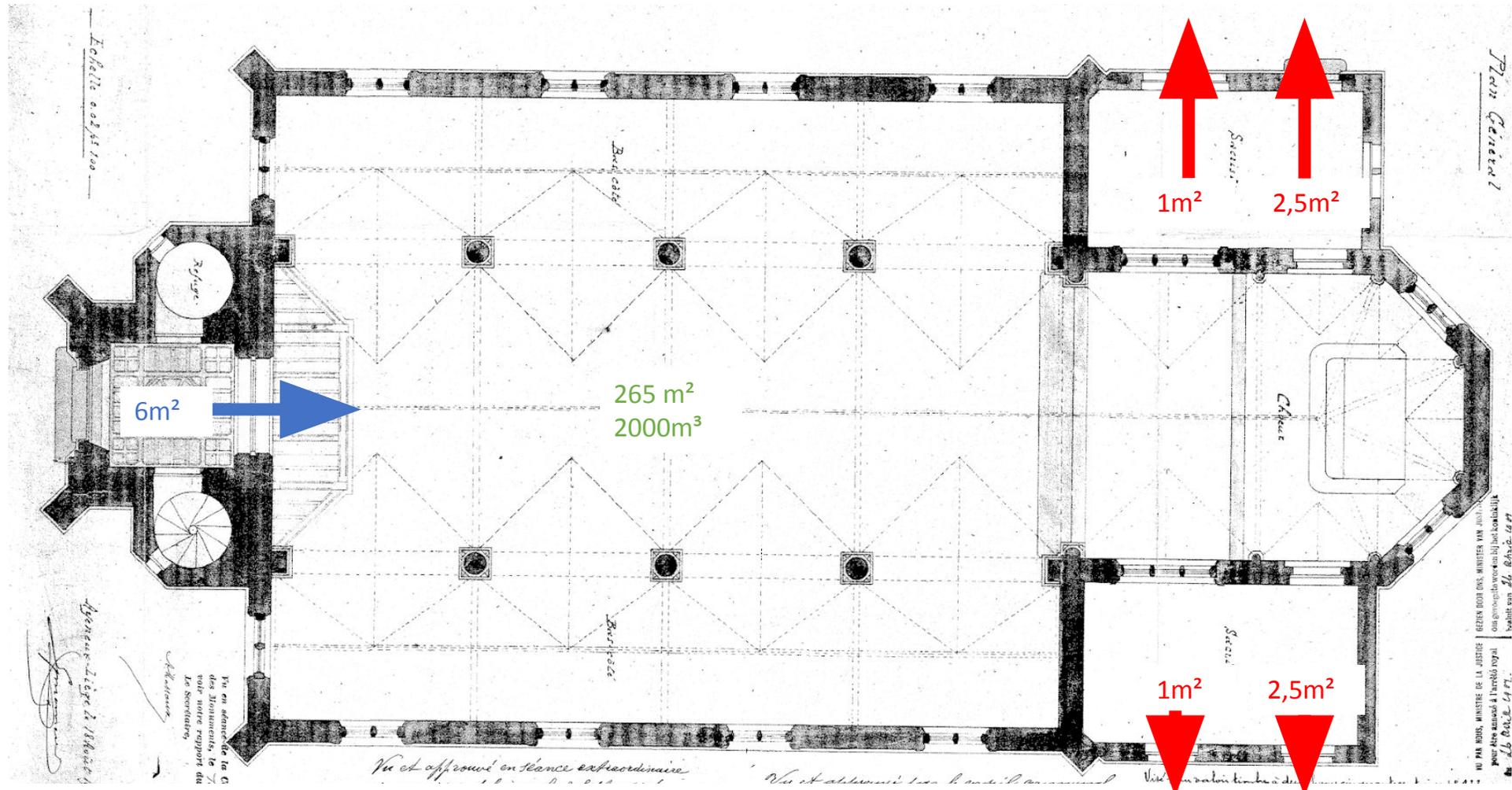
Le niveau de CO2 augmente de 380PPM, soit un niveau final de 780ppm=800ppm. Limite à ne pas dépasser !

## Current plot



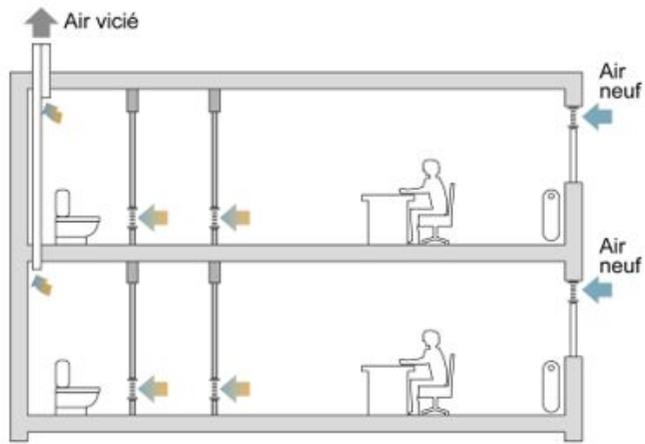
Règle 2: ventilation: portes ouvertes :  $N900 = 6 * \text{Aouvert} = 36 \text{ personnes}$

$26 * 50 \text{m}^3/\text{h} = 1300 \text{m}^3/\text{h}$



### Alimentation naturelle, évacuation naturelle

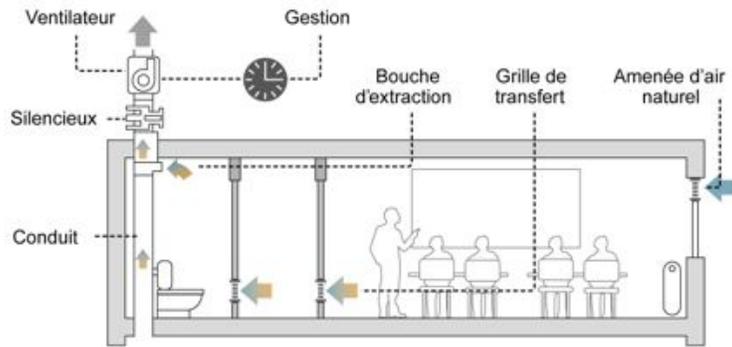
En ventilation naturelle, aucun ventilateur n'intervient. L'air se déplace grâce aux différences de pressions créées entre les dispositifs d'alimentation, de transfert et d'évacuation naturelles mis en place.



La ventilation complètement naturelle dépend uniquement des forces motrices dues au vent et aux différences de température entre intérieur et extérieur.

### Alimentation mécanique, évacuation naturelle. Alimentation naturelle, évacuation mécanique

Il est question ici de ventilation simple flux : soit l'évacuation d'air, soit l'amenée d'air est réalisée grâce à un ventilateur. Le système le plus couramment rencontré est celui présentant une alimentation naturelle et une évacuation mécanique.

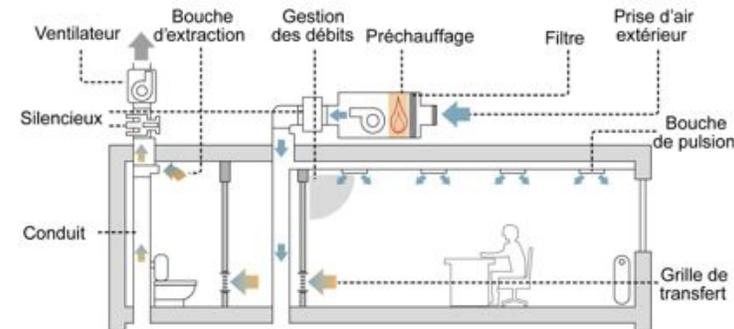


Flux d'air □ ventilation basse et haute, de préférence aux extrémités. Ouverture de fenêtres pour extraction naturelle (tirage, l'air chaud monte).

### Alimentation mécanique, évacuation mécanique

La ventilation double flux consiste à organiser :

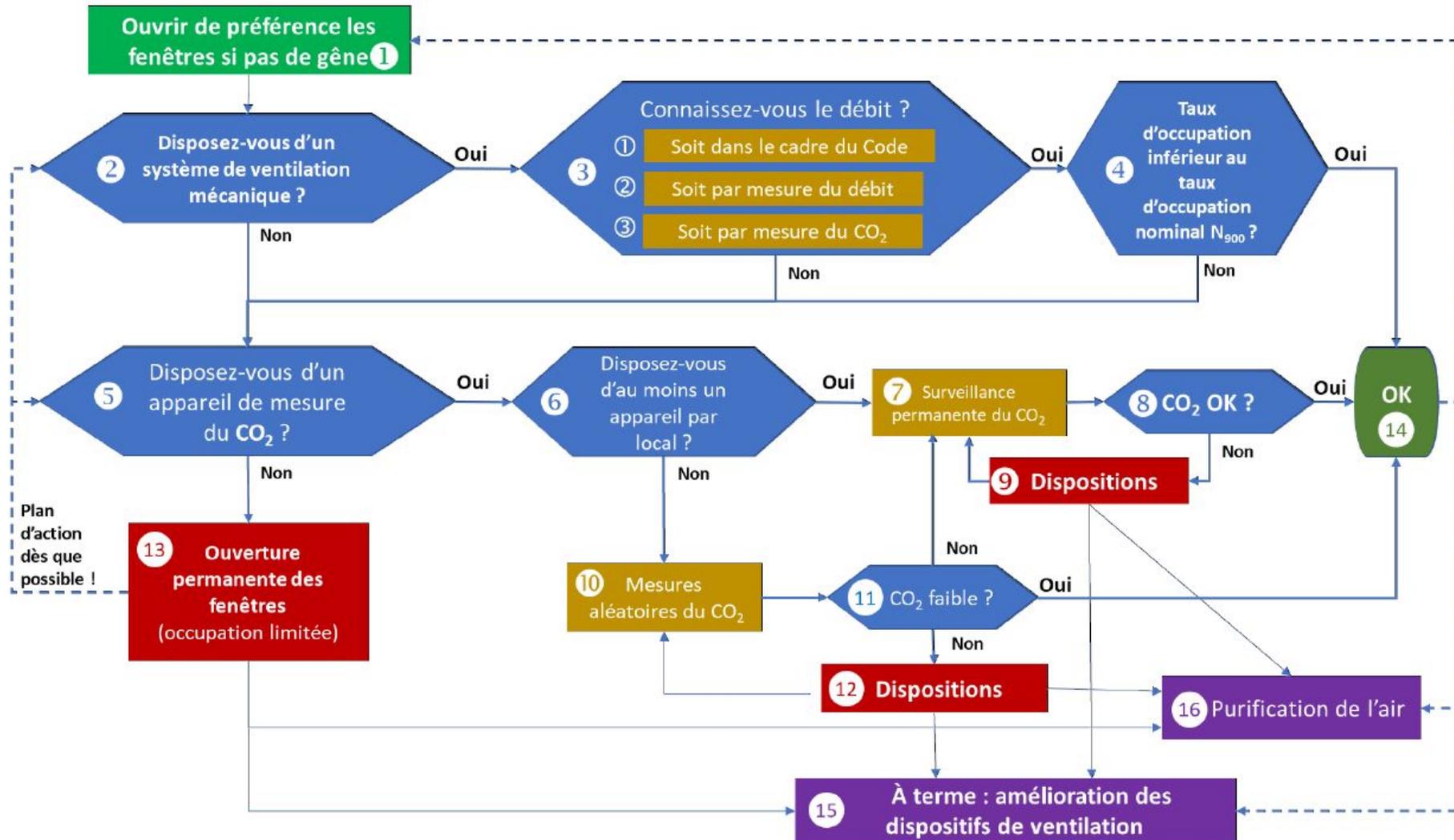
- la pulsion mécanique d'air neuf dans les locaux
- l'extraction mécanique d'air vicié des locaux.

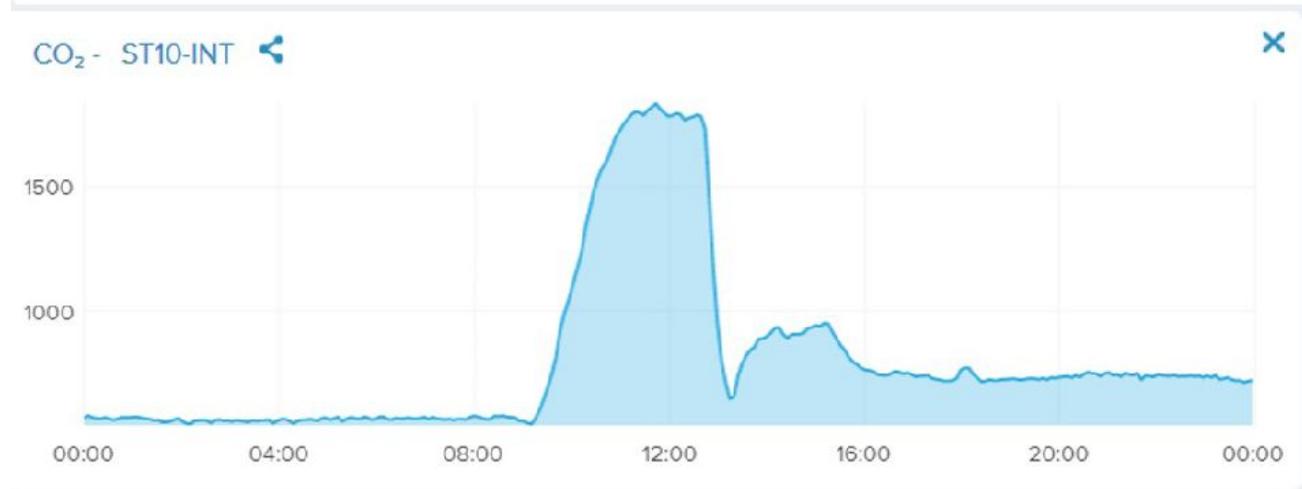


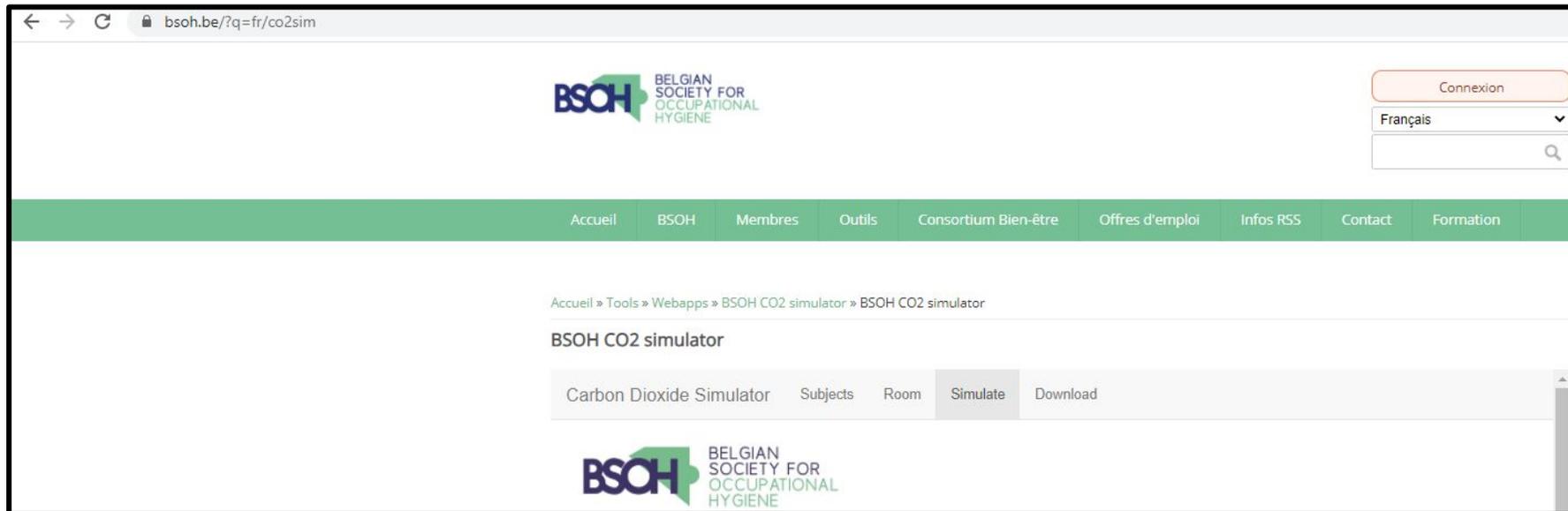
Le CSS souligne qu'il est impossible de fixer un niveau de ventilation permettant de supprimer totalement le risque de contamination, ou de fixer précisément le niveau de ventilation requis pour diminuer très fort le risque. **La seule certitude est que le risque est élevé dans les locaux non ou mal ventilés, surtout quand le nombre de personnes par rapport à la surface et au volume du local est élevé**, dans lesquels la concentration de virus dans l'air ambiant augmente plus rapidement en présence de personnes contaminantes.

La ventilation par déplacement est un concept particulier de distribution de l'air dans un local qui  **vise à profiter de la différence de température entre l'air neuf plus froid et l'air vicié plus chaud pour créer une stratification verticale de l'air (avec une zone plus propre en bas et une zone plus polluée en hauteur)**, afin d'augmenter l'efficacité de ventilation du local par rapport à une ventilation par mélange. **La ventilation par déplacement fonctionne le mieux dans les espaces à haut plafond** comme une salle de réunion, une salle de cinéma, etc.

Fig. 2 Schéma général du plan d'action.1







### Les principales variables sont :

- le volume du local
- le débit de ventilation en  $\text{m}^3/\text{h}$
- le nombre de personnes présentes dans le local
- la concentration en  $\text{CO}_2$  initiale
- les caractéristiques des personnes présentes (adultes/enfants, niveau d'activité).

# Choix et utilisation de capteurs de CO<sub>2</sub> dans le contexte du Covid-19



# Simulation de l'évolution du taux de CO2 à la Basilique Saint-Martin - Liège

**Temps d'occupation : 1h**

**200 adultes, 50 enfants**

**toutes portes fermées (alimentation limitée à 50m<sup>3</sup>/h)**

**55,000m<sup>3</sup>**



Number of adults:

Number of children:

Outdoor CO2 in ppm:

Indoor initial CO2 in ppm:

Error CO2 in ppm:

Simulation start:

Number of adults:

Number of children:

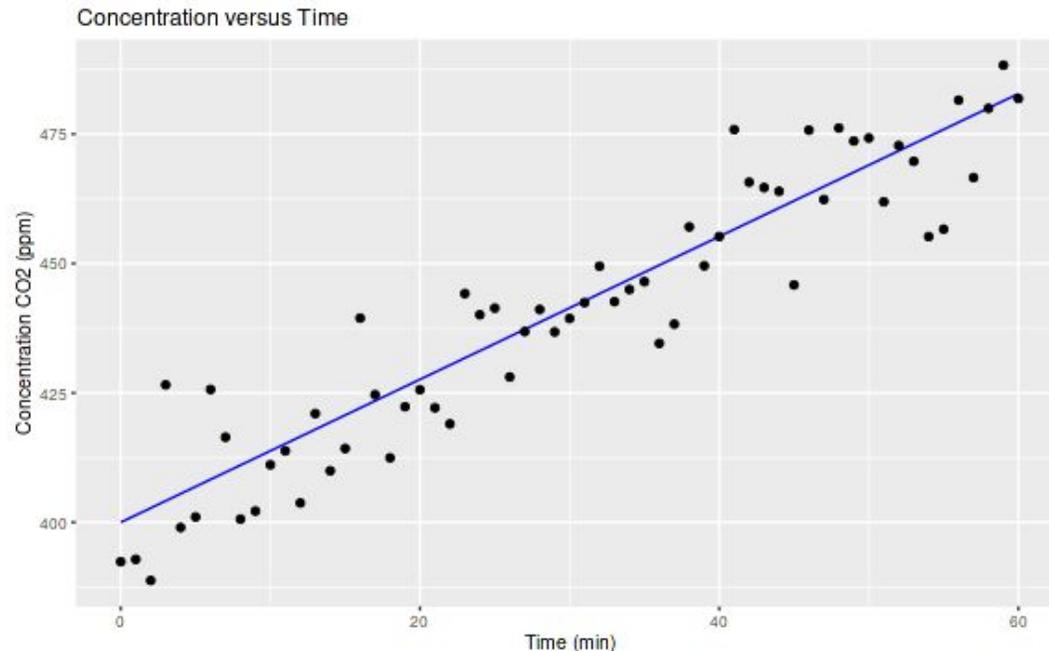
Outdoor CO2 in ppm:

Indoor initial CO2 in ppm:

Error CO2 in ppm:

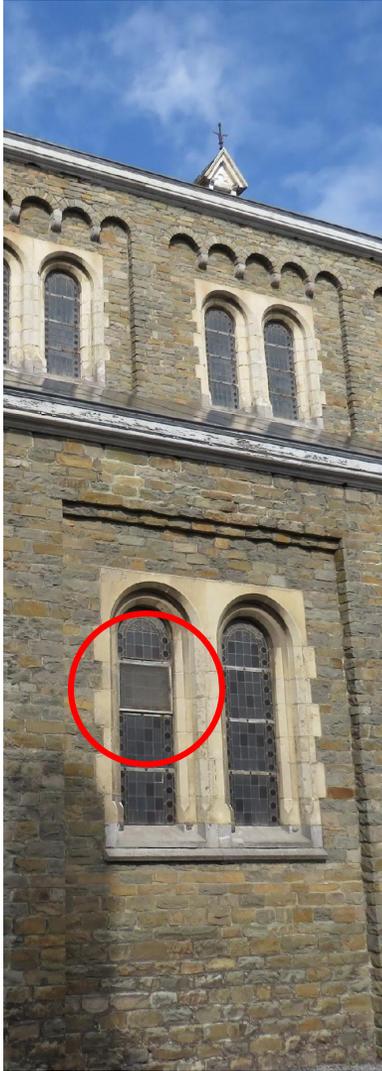
**Le niveau de CO2 augmente de 90PPM, soit un niveau final de 490ppm < 800ppm**

## Current plot









## Conclusion

Certifier un débit de ventilation est compliqué compte tenu des variables présentes pour un système de ventilation de type A. Peu d'églises répondront aux normes.

Par contre, nous pouvons nous baser sur la loi fédérale sur le bien-être et le code du bien-être au travail qui préconise la valeur de CO<sub>2</sub> à ne pas dépasser de 800ppm.

- Investissement dans des appareils de mesure pour certifier cette augmentation (300€/pièce).
- Ouverture maximale des portes et fenêtres pour maximiser les courants d'air et une ventilation intensive (utilisation en bon père de famille sans certification)
- Certification du taux de CO<sub>2</sub>, par un contrôle continu lors d'évènement
- Remettre le dossier CIRM à l'administration communale pour obtenir une autorisation événementielle « CIRM ».

# Sources d'informations

## Mesures sanitaires publiques pour les cultes & Culture

- <https://centredecrise.be/fr>
- <https://www.info-coronavirus.be/fr/protocols/> - <https://www.info-coronavirus.be/fr/ventilation/>
- <https://www.health.belgium.be/fr/conseil-superieur-de-la-sante>
- [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/20210218\\_css-9616\\_covid-19\\_ventilation\\_vweb3.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/20210218_css-9616_covid-19_ventilation_vweb3.pdf)
- [CIRM / CERM : https://covidventriskmodel.be/](https://covidventriskmodel.be/)
  - ATTENTION ! Une évaluation positive du CERM n'est qu'une indication et non une autorisation automatique. L'autorité communale intègre cet avis dans l'analyse de risque multidisciplinaire afin de se prononcer sur l'octroi d'une autorisation.
  - Air: < 800 ppm (Particule polluée Par Million de particule polluée) CO2 et 50m3 /h/pers
  - Appareils de mesure de CO2, par ex. amazon.fr
- [www.bsoh.be](http://www.bsoh.be) - Belgian Society for Occupational Hygiene (BSOH)
- <https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/documents/Coronavirus/CapteursCO2.pdf>
- [https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/documents/Coronavirus/Plan\\_ventilation.pdf](https://emploi.belgique.be/sites/default/files/content/documents/Coronavirus/Plan_ventilation.pdf)
- Le rythme de déconfinement dépend du seuil sanitaire : < 500 personnes en USI, ce qui est le cas ce 27 mai 2021



## Pierre-Louis FRANCOIS

Architecte et expert technique en patrimoine religieux

Riessonsart 28, 4877 Olne

+32 (0) 474 34 46 89

francois.pierrelouis@gmail.com



Lien pour visionner la vidéo :

<https://vimeo.com/517053081/887df82b91>

# Agenda

- Introduction



- Quid du protocole Covid officiel ?  
Père Tommy Scholtès, porte-parole francophone des évêques belges



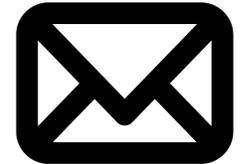
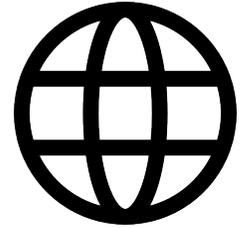
- Qu'est-ce que le "CIRM" et comment bien ventiler ?  
Pierre-Louis François, architecte et expert technique en patrimoine religieux



- 3 trucs et astuces pour bien communiquer la reprise et les horaires ?  
Jacques et Gabriel, egliseinfo.be

# Astuce 1 : Communication tous canaux

- Communiquer la reprise et les horaires, à commencer via egliseinfo
- Feuilles paroissiales
- Lettres personnelles d'invitation aux reprises
- Votre site internet est le cœur de votre communication
- Emails (avec respect du RGPD = accord des destinataires)
- Réseaux sociaux
  - Important d'avoir une page facebook, co-administrées par 2-3 p.
  - Communiquer sur les Groupes Facebook de vos villes et communes du type « tu es un vrai.. », « habitants de ... »
  - Créer des groupes Whatsapp (ou Signal)
- Annonces dans les journaux locaux



# Astuce 2 : Streaming & Réservations

- Messes Streaming:

- Depuis mars 2020, 120 paroisses ou UP ont retransmis des messes par internet
- Actuellement, 61 paroisses ou UP diffusent encore par internet, en baisse
- Comment renseigner ses messes internet sur egliseinfo.be : [mode d'emploi ici](#)
- Messes TV & radio: RTBF, KTO, RCF



- [Guide egliseinfo des messes internet, TV et Radio](#)

- Réservations recommandées pour suivre ses paroissiens

- Répartition actuelle des modes de réservation :
- 35% par téléphone = meilleure façon de créer-garder-recréer les liens
- 35% par email ou formulaire standard style google form
- 20% par Kelmese.org (facile mais n'est pas RGPD, donc ne pas utiliser les emails)
- 10% autre

RGPD



Il y a eu 61 messes belges francophones diffusées sur internet le dimanche 25 avril 2021

	 <b>YouTube</b>	 <b>f</b>	<b>Total</b>	<i>Top 3</i>	<i>Total Hors Top 3</i>
Nb messes en direct le 25/4/2021	40	21	<b>61</b>	3*	58
Nb vues FR	17 508	6 758	<b>24 266</b>	12 000	12 266
Moyenne	438	322	<b>398</b>	4 000	211

\* Top 3 = Frère Mineur, Cté Polonaise, KTO sur Youtube

\*\* Hors le top 3, la moyenne est de 211 participants

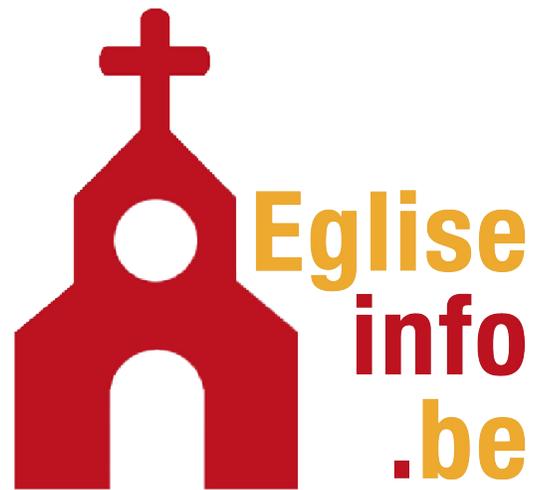
# Astuce 3 : Vos horaires sur egliseinfo.be

Pourquoi est-ce **opportun** d'avoir ses horaires aussi sur egliseinfo.be ?

- 90% des pratiquants cherchent les horaires via les **moteurs de recherche**
- Egliseinfo recense 90% de 2.700 clochers belges francophones
- 350.000 recherches par an sur egliseinfo.be

Et **maintenant**, que faire ?

- Mettre à jour de vos horaires sur egliseinfo.be
- Contacter le support pour vous former dans cette mise à jour
- Préciser le mode de réservation ou le lien de streaming dans les « particularités liturgiques »



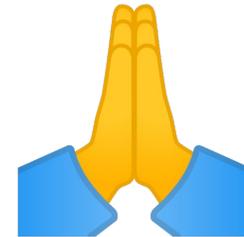
# LES 10 COMMANDEMENTS POUR LES MESSES CONFINÉES

- ♥ 1 **Le Seigneur ton Dieu tu aimeras**
- 🕒 2 Le bon **horaire** tu choisiras
- 👤 3 Ton **masque** tu mettras
- 🙏 4 **Poignées** et bénitiers tu éviteras
- 👤👤 5 Une **distance** tu respecteras
- 👥 6 **Cent** vous ne dépasserez pas
- ➔ 7 Le **service d'ordre** tu respecteras
- 🧼 8 Les **mains** tu désinfecteras
- 🙎 9 A la **communion**, les bras tu tendras
- € 10 La **collecte** en sortant tu y penserás



**Vous étiez 45 participants.**

**Merci pour votre participation**



**Contact : [support@egliseinfo.be](mailto:support@egliseinfo.be)**



**DU MERC. 9  
AU 30 JUIN**

**AÉRON  
ET OUVRON  
NOS ÉGLISES !**

**INTÉRIEUR : 100 P. OU 200 CIRM  
EXTÉRIEUR : 200 P. OU 400 CIRM**

CIRM = scan du lieu et surtout ventilation certifiée > 50m<sup>3</sup>/h/p